

Initié par le ministre de l'Education nationale en juillet 2010, le Plan de prévention de l'Illettrisme se poursuit durant la présente année scolaire.

Cette prévention se joue dès l'école maternelle dans le cadre des apprentissages fondamentaux. Elle se poursuit tout au long de la scolarité, aussi bien à l'école élémentaire qu'au collège. Des **actions nationales** sont confirmées et des **ressources** sont - de nouveau - mises à disposition des enseignants.

A cet effet, il convient de préciser les modalités de mise en œuvre retenues pour le premier degré au titre de l'année scolaire 2011 / 2012.

1. Consolider les apprentissages relevant de la maîtrise de la langue

Prévenir l'illettrisme, c'est garantir à chaque élève la maîtrise des automatismes de la lecture, c'est transmettre le goût de la lecture aux enfants. C'est aussi leur assurer l'accès à l'écrit, par les livres mais aussi par les pratiques d'écriture. Cette maîtrise des fondamentaux liés au lire/écrire impose concomitamment une appropriation structurée de la langue.

→ À l'école maternelle

L'acquisition du langage oral est le premier objectif de l'école maternelle. Plusieurs priorités :

- développer l'apprentissage méthodique du vocabulaire ;
- stimuler la mémoire avec l'apprentissage par cœur de chansons ou de textes courts ;
- susciter le plaisir du texte par la lecture en classe ;
- s'appuyer sur l'aide personnalisée.

→ À l'école élémentaire

La maîtrise de la langue française est la première compétence du socle commun. C'est aussi le premier objectif de l'école élémentaire. 3 priorités :

- travailler les mécanismes de mémorisation pour installer les automatismes ;
- encourager le plaisir de lire sous toutes ses formes (à voix haute, par exemple) ;
- consolider l'interaction lire / écrire
- garantir une étude progressive, fonctionnelle et structurée de la langue (*grammaire et vocabulaire / études spécifiques + articulation avec les pratiques de lecture et d'écriture*)
- consacrer plus d'activités de l'accompagnement éducatif à l'acquisition **des savoirs fondamentaux**,
- mobiliser l'aide personnalisée et les stages de remise à niveau.

Les rencontres parents-enseignants doivent être systématisées. Elles peuvent avoir lieu en début d'année et à chaque trimestre.

2. Prendre en compte les dispositifs associés

Pour répondre aux priorités du Plan de prévention, des **ressources pédagogiques** sont **mises à disposition** des enseignants pour dynamiser les apprentissages fondamentaux

→ Le dictionnaire numérique des écoliers

• Bilan de l'édition 2010 / 2011

Au plan national, plus de 5 000 enseignants, de la grande section de maternelle au CM2, ont participé avec leur classe à l'élaboration d'un dictionnaire en ligne durant la précédente année scolaire.

Dans notre académie, ils étaient près de 150 enseignants, lesquels ont ainsi contribué avec leurs élèves à 1000 définitions.

Chaque classe a travaillé sur une dizaine de mots. Le dictionnaire comporte des définitions, des exemples, mais aussi des illustrations, des jeux et des poèmes. La consultation en ligne permet un accès aux définitions par cycle dans l'ordre alphabétique, par recherche de mot ou par feuilletage. Ce dictionnaire comporte déjà plus de 17 000 définitions et va s'enrichir encore au fil des années. Le dictionnaire des écoliers est consultable en ligne à partir du lien suivant : <http://www.cndp.fr/dictionnaire-des-ecoliers/>

Ce **dictionnaire des écoliers** sort en **librairie** dans le réseau CNDP. Édité avec Larousse, il se présente en deux volumes :

- un volume **5 - 8 ans**, qui regroupe 8 500 définitions ;
- un volume **8 - 11 ans**, avec 18 000 définitions.



A noter que chaque classe participante recevra un exemplaire du dictionnaire.

• Participation à l'opération 2011 / 2012

Les classes de la grande section de maternelle au CM2 peuvent de nouveau s'inscrire pour compléter le dictionnaire numérique des écoliers.

Deux situations à envisager

- 1) Les enseignants qui participent pour la **première fois** en 2011-2012 **s'inscrivent en ligne** à partir de ce lien <http://www.cndp.fr/dictionnaire-des-ecoliers/accueilEnseignant.action> et suivent la procédure indiquée ;
- 2) Les enseignants qui ont participé à l'opération 2010-2011 peuvent **se connecter directement** avec leurs **anciens identifiant et mot de passe**, s'ils n'ont changé ni d'école ni de cycle.

La procédure à suivre

- Les inscriptions se déroulent **sans date limite** tout au long de l'année scolaire sous réserve de transmettre les productions au plus tard le 15 juin 2012 pour en permettre la validation avant le terme de l'année scolaire.
- Une fois inscrits, les enseignants peuvent **sélectionner les mots** qui les intéressent dans la banque de mots ou **en ajouter de nouveaux**, pour commencer à les définir avec leurs élèves.
- Les définitions sont enrichies de phrases-exemples, d'illustrations et de différentes précisions linguistiques, variables selon les cycles → il importe de se reporter aux fiches d'aide téléchargeables sur le site.
- Les productions de classe sont saisies, enregistrées et transmises sur la plateforme du site : il est recommandé de les faire parvenir régulièrement au fur et à mesure de l'année scolaire sans attendre d'avoir traité l'intégralité du corpus ; cela doit permettre aux comités de relecture de retourner éventuellement les productions qui mériteraient des améliorations ou des modifications à effectuer avec les élèves
- La validation finale est opérée par le correspondant académique (Max Gratadour) après relecture des productions par les comités d'accompagnants mis en place dans chaque département (maîtres formateurs et conseillers pédagogiques)

→ L'application "Je lis avec Léon"

"Je lis avec Léon" est une application en ligne d'aide à l'apprentissage de la lecture. Cette ressource numérique conçue par des enseignants de CP peut apporter aux élèves qui bénéficient de l'aide personnalisée en CE1 un accompagnement efficace. Les enseignants de CE1 qui le souhaitent peuvent inscrire gratuitement les élèves qui en ont besoin à partir du lien suivant : « Je lis avec Léon » → <http://www.soutienlecture.fr/>

→ "Un livre pour l'été"

En juin 2011, les 800 000 élèves de CM1 ont reçu un exemplaire de **Neuf Contes** et partent à la découverte des textes originaux de Charles Perrault.

Un guide pédagogique pour l'exploitation de cet ouvrage est mis à disposition des enseignants. Il est composé d'outils, de recommandations et de propositions pédagogiques pour les classes de CM2, dans le cadre de la culture humaniste. Il est téléchargeable à partir du lien suivant :

<http://eduscol.education.fr/cid52957/un-livre-pour-ete.html>

Deux rubriques sont prises en compte dans ce guide et seront progressivement enrichies :

A- Des outils pour le maître (lien en cliquant sur les titres soulignés)

Actualité des Contes de Perrault

http://media.eduscol.education.fr/file/Un_livre_pour_l_ete/78/5/LPE2011_langue_contes_190785.pdf

La langue des contes de Perrault

http://media.eduscol.education.fr/file/Un_livre_pour_l_ete/78/5/LPE2011_langue_contes_190785.pdf

Publications prochaines :

Autres illustreurs des contes

Les moralités dans les contes de Perrault

B- Propositions d'activités et recommandations pédagogiques ((lien en cliquant sur les titres soulignés)

Activités autour du motif de la clé dans la Barbe bleue

http://media.eduscol.education.fr/file/Un_livre_pour_l_ete/78/9/LPE2011_motif_cle_190789.pdf

Prendre en compte les souvenirs de lecture des élèves

http://media.eduscol.education.fr/file/Un_livre_pour_l_ete/79/1/LPE2011_souvenirs_lecture_contes_190791.pdf

Publications prochaines :

Les images d'Épinal : analyse et techniques

Découvrir l'archétype d'un personnage et ses avatars

3. Conforter les actions partenariales

Ces actions viennent compléter celles engagées par les enseignants dans le temps scolaire et se déroulent dans le cadre de l'accompagnement éducatif ou d'ateliers péri-scolaires

Développées en fonction des contextes départementaux, elles s'appuient sur un réseau de partenaires, mais restent coordonnées par l'IEN référent pour la prévention de l'illettrisme.

Plusieurs acteurs, associatifs et institutionnels, sont déjà engagés dans notre académie, parmi lesquels :

- L'APFÉÉ : les clubs "Coup de pouce clé"

Les clubs "Coup de pouce clé" accompagnent les élèves qui éprouvent des difficultés de lecture. Ils sont mis en place dans les écoles avec l'association pour favoriser l'égalité des chances à l'école (APFÉÉ). Ils permettent ainsi d'accompagner les élèves de CP.

- "Lire et faire lire" : la rencontre de bénévoles et d'élèves autour de la lecture

L'association "Lire et faire lire" organise la rencontre de bénévoles de plus de 50 ans avec des écoliers autour de lectures offertes et échangées. Cette action doit être étendue ou enrichie.

>>> Voir : Site "lire et faire lire" / <http://www.lireetfairelire.org/LFL/>

- ANLCI « Agence nationale de lutte contre l'illettrisme »

Le partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme est renforcé, pour mieux faire connaître ses ressources.

>>> Voir : Site de l'ANLCI / <http://www.anlci.gouv.fr/>

Limoges, le 14 octobre 2011

Max GRATADOUR.